



Ordonnance de télécom CRTC 2016-292

Version PDF

Référence : 2016-267

Ottawa, le 27 juillet 2016

Saskatchewan Telecommunications – Approbation définitive d'une demande tarifaire

1. Le Conseil **approuve de manière définitive** la demande tarifaire suivante :

Demandeur	Avis de modification tarifaire et description	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Saskatchewan Telecommunications	AMT 328 Mise à niveau de Crossmount au statut de secteur à tarif de base insulaire (STBI)	22 juin 2016	15 juillet 2016

2. Le Conseil n'a reçu aucune intervention relativement à la demande.
3. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours civils suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire générale